



# LES RENDEZ-VOUS citoyens

## [ Accès à la santé, quels sont les droits ? ]

Comment être informé des dépassements d'honoraires ? C'est quoi le secteur 1 et 2 ? Qu'est-ce que la couverture maladie universelle complémentaire ? À qui s'adresse-t-elle et sous quelles modalités ? Quels recours en cas de refus de soins ? Peut-on bénéficier d'une aide au paiement d'une complémentaire santé ?...

**Des spécialistes de la santé répondent à vos questions !**

**JEUDI 12 JANVIER DE 16H À 18H**

Agence de la participation citoyenne, rez-de-chaussée,  
33A avenue de Colmar (Arrêt tram Grand Rex)

**Accès libre et gratuit**

Inscription préalable au 03 69 77 67 52 ou  
par courriel : [martine.bourquin@mulhouse-alsace.fr](mailto:martine.bourquin@mulhouse-alsace.fr)

*Inscription non requise pour les membres du groupe Santé Droit et Pauvreté*

[mulhousecestvous.fr](http://mulhousecestvous.fr)

